Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA présente à la conférence européenne de haut-niveau sur l'éducation aux médias à Bruxelles

19 Mars 2019

EUROPEAN
MEDIA
LITERACY
WEEK

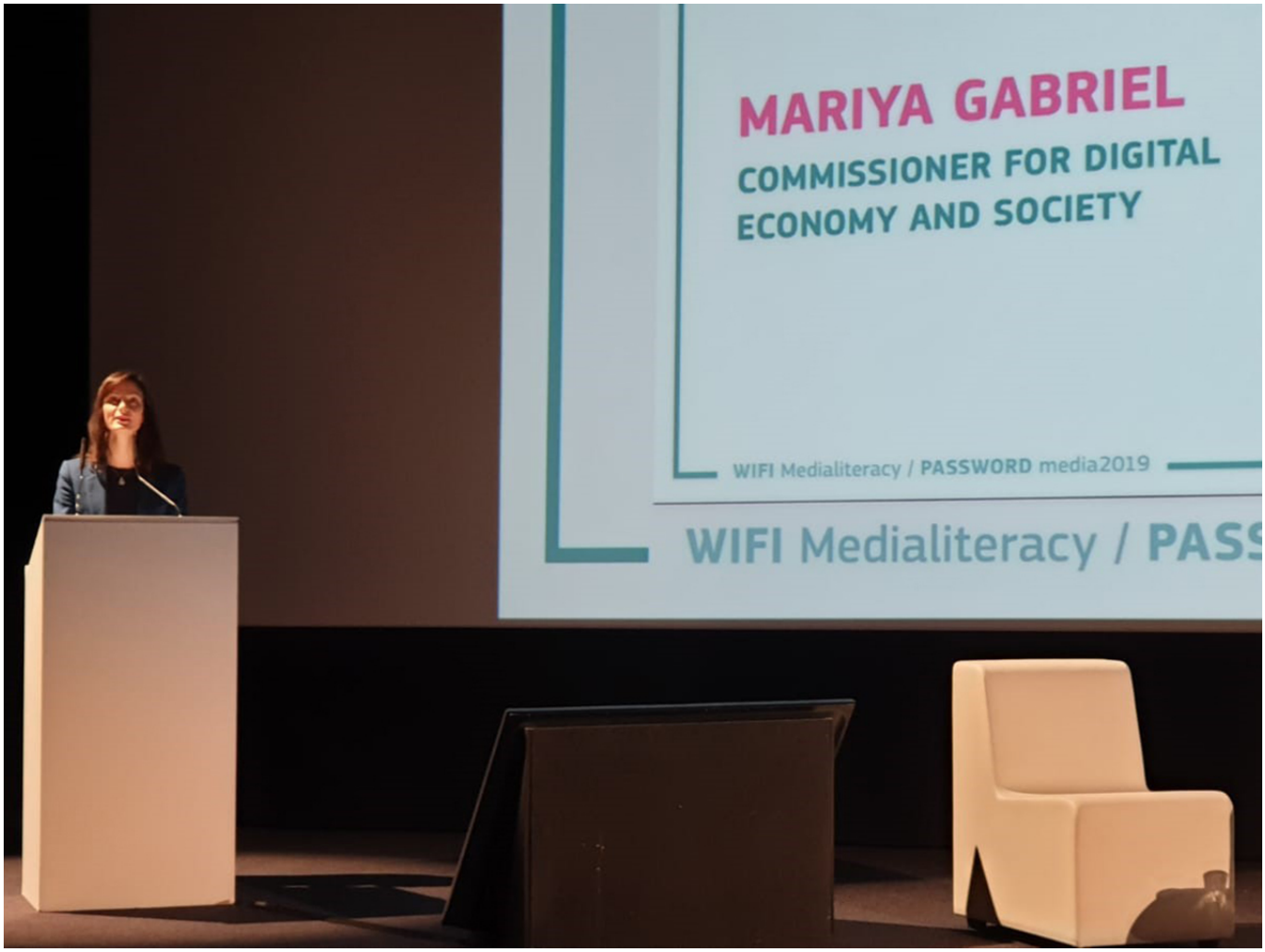

La Présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach, accompagnée de M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, a assisté, le mardi 19 mars à Bruxelles, à la conférence de haut-niveau "Citoyens informés à l'ère du numérique", organisée par la Commission Européenne dans le cadre de la première édition de la Semaine Européenne de l'Education aux Médias.

Cette nouvelle initiative de la Commission Européenne vise essentiellement à sensibiliser les différents acteurs à l'importance sociétale de l'éducation aux médias, ainsi qu'à promouvoir et encourager les initiatives et projets dans ce domaine.

Elle a réuni dirigeants politiques, représentants d'instances et de réseaux de régulation, professionnels des médias traditionnels et nouveaux, chercheurs et étudiants pour débattre, en trois panels, du rôle et de la responsabilité des autorités publiques et des différentes parties-prenantes dans la promotion de l'éducation aux médias, et échanger autour des meilleures pratiques européennes en la matière.

Ouverts par Mme Mariya Gabriel, Commissaire Européenne à l'Économie et à la Société Numériques, les travaux ont porté sur des questions de première importance telles que les enjeux de l'éducation aux médias en rapport avec la démocratie, la citoyenneté, le pluralisme, la diversité et la lutte contre les discours de haine ; le rôle des différentes parties-prenantes (autorités, régulateurs, médias, société civile, école, parents, etc.) dans le développement des compétences en matière d'éducation aux médias ; les moyens de lutter contre la désinformation et de favoriser un journalisme de qualité à l'ère numérique ; les apports de la nouvelle directive européenne "Services de Médias Audiovisuels" (SMA) en la matière ; la protection des publics et utilisateurs

particulièrement vulnérables (notamment les jeunes et les personnes âgées) ; les modèles de régulation des plateformes de partage de vidéo, des GAFAM et des réseaux sociaux ; la question du modèle économique des nouveaux médias ; l'opacité des algorithmes ; et l'émergence de l'intelligence artificielle.

Il est à rappeler que la loi n°11-15 portant réorganisation de la HACA (2016) a consacré la promotion de l'éducation aux médias en tant que mission dévolue à l'institution.

La HACA, qui avait, dans ce cadre, activement pris part aux éditions 2017 et 2018 de la Semaine Mondiale de l'Education aux Médias et à l'Information de l'UNESCO, avait abrité à Rabat, en novembre 2017, une conférence africaine sur "La protection de l'enfance et l'éducation aux médias", en partenariat avec le réseau des régulateurs africains (RIARC) et l'UNESCO. 15 autorités de régulation africaines y étaient représentées et avaient eu ainsi l'occasion d'échanger avec des experts de renommée internationale en la matière.

A signaler, par ailleurs, que la HACA, dont l'action déterminée en la matière, dans le cadre de ses missions, tend vers la création d'un cadre médiatique propice à l'élaboration de choix éclairés pour les citoyens marocains - est membre actif des groupes de travail sur l'éducation aux médias au sein des réseaux de régulateurs méditerranéen (RIRM) et ibéro-américain (PRAI). De même, elle est impliquée dans la Task Force du réseau européen (EPRA) au sein duquel elle siège en tant qu'invité permanent, et entend, au titre de la vice-présidence puis de la présidence du réseau africain RIARC, placer la thématique au coeur des préoccupations et de l'agenda des régulateurs homologues du continent.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B